Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 57 (1948)

Heft: 2

Artikel: Je sonne quand on donne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683222

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Je sonne quand on donne

AU COMPTOIR SUISSE DE LAUSANNE 1948

13.840 Fr. sont tombés dans le drapeau de la Croix-Rouge pour le Secours aux enfants.

Merci au public généreux et aux dames bénévoles qui ont assuré le succès de cette collecte.



Ah, ces médecins...!

Le célèbre chirurgien anglais Lister est appelé une fois au milieu de la nuit chez un de ses plus riches clients. Il l'ausculte, puis lui demande avec le plus grand sérieux: «Avez-vous fait votre testament?» — Le malade pâlit: «Croyez-vous, docteur, que je sois vraiment si mal?...» — «Appelez votre notaire et deux témoins», répond Lister imperturbable. — «Est-ce donc si urgent?», demande le malade en pâlissant de plus belle. — «Oui», rétorque Lister. «Je ne veux pas être le seul imbécile que vous aurez dérangé cette nuit pour rien».

Un autre médecin célèbre, le D^r Heim, de Berlin, avait acquis une certaine réputation par ses diagnostics rapides et infaillibles. Malheureusement, il avait un faible assez prononcé pour les boissons fortes. Un jour qu'il se trouvait au café, ayant bu déjà un nombre respectable d'apéritifs, on vint l'appeler d'urgence pour un malade. Arrivé au chevet du patient, il prit son propre pouls au lieu de celui du malade. — «Cet homme n'a rien du tout», dit-il au bout d'un instant; «il est tout simplement ivre».